HAL open science

Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences

Marc Breviglieri

To cite this version:

Marc Breviglieri. Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences. Breviglieri, M.; Cicchelli, V. Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas, L'Harmattan, pp.19-60, 2007. hal-03249256

HAL Id: hal-03249256

https://hal.science/hal-03249256

Submitted on 22 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OUVRIR LE MONDE EN PERSONNE

Une anthropologie des adolescences

Ref. : Breviglieri, M., « Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », in Breviglieri M. & Cicchelli V., (2007) *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Paris, INJEP-L'Harmattan, Collection Débats Jeunesses.

Ce texte entend s'installer dans le monde de perception de l'adolescence. Il part de l'idée qu'au sortir de l'enfance, l'adolescent est directement concerné par une multiplication inédite et progressive d'épreuves en public. Son angle de vue change : le domaine public rayonne pour lui d'une visibilité nouvelle et devient prégnant dans son existence. Vivre l'expérience du domaine public, c'est éprouver les conditions pragmatiques d'un certain ordonnancement des choses du monde et d'une certaine scène d'apparition [Arendt 1983]. Cela correspond aussi à la conscience nouvelle d'un temps commun : un temps de vie et d'ouvrage, traversant une histoire collective, qui voit s'élargir les potentialités de l'agir. Autrement dit, c'est tant un sens élargi du devoir qu'une impression conséquente de puissance, qui se dilatent à l'adolescence.

Une ligne de tension marque l'écart entre un monde proximal familier, où baigne encore largement l'enfance, et le domaine public, celui des espaces probatoires où parvient l'adolescent avec le désir, la crainte et le devoir d'y affirmer des qualités en propre. La spatialité de l'enfant est pour commencer essentiellement une "spatialité d'attache" où s'épanouit un rapport fondé sur la manipulation du monde familier [Merleau-Ponty 1994]. Elle contraste avec l'espace projectif et représentationnel du domaine public dont la dimension est objective et moralisée. À l'adolescence, la jeune personne suit un itinéraire qui tend à la déplacer d'une spatialité d'attache à une spatialité d'implication morale où survient la dimension intrinsèquement temporelle de la personnalité. Dès lors, l'adolescent perçoit une exigence à dépasser la condition infantile qui le disposait à un certain rapport au monde, il entend alors devoir *mûrir*, il projette et désire *grandir*. Le franchissement de cette ligne de démarcation entre le monde proximal familier et le domaine public dessine donc un arc expérientiel remarquable à l'adolescence. Cet arc est intensément coloré par la prégnance nouvelle du domaine public. La faillibilité et l'affermissement progressif du *moi*, largement inexpérimenté et hésitant lors du franchissement de cette ligne, deviennent alors l'espace productif de compréhension de l'idée même d'adolescence.

Pour bien ouvrir cet angle de réflexion depuis le monde de perception des adolescents, il a fallu réajuster un champ notionnel et une langue descriptive permettant de développer une analyse fidèle à la manière dont la réalité du domaine public vient frapper le quotidien de l'adolescence. Ce réajustement prend appui sur une approche attentive aux connotations affectives qui accompagnent les dynamiques variées de l'affirmation de soi en public et tire profit de notes prises au cours des cinq ans d'enquêtes et d'échanges que cet ouvrage restitue en partie ainsi que de travaux ethnographiques évoqués au fil du texte.

ADOLESCENCES (1). MULTIPLICATION D'*ESPACES PROBATOIRES* ET SURGISSEMENT MONDAIN D'UN « MOI DUBITATIF »

Les épreuves du domaine public comme préoccupation de l'adolescence

Les *adolescences*

Il n'y a pas de véritable unité de sens autour de la notion d'adolescence. Il y a par contre, en première approche, le fait qu'un panorama très vaste de travaux soit dominé par la volonté de comprendre, à travers l'adolescence, une *épreuve légitime* à l'échelle d'une vie et de témoigner de sa dimension significative au plan social. Qu'une logique de l'épreuve émane de l'adolescence, c'est ce que tendent à montrer, malgré leurs oppositions théoriques ou normatives, les approches classiques du *rite* initiatique de passage ou de la *crise* suggérant une quête identitaire, de la *construction* sociale d'un « nouveau » soi ou de la *transition* d'une classe d'âge à l'autre[1]. Cette logique de l'épreuve est celle par quoi s'atteste, se prouve et donc se qualifie la survenue d'un phénomène. L'opération de qualification de l'adolescence qui est au centre de toutes ces analyses permet, dans chacun des cas et à chaque fois différemment, de rendre comparables des états variés que traverse la jeunesse. On retiendra la notion d'épreuve car elle peut couvrir l'ensemble de ces approches et dans la mesure où elle permet de dépasser en un sens le désaccord de fond qui sépare ces dernières : l'épreuve est à la fois un fait qui contribue à l'ordonnancement et la stabilisation du monde et, par ailleurs, un moment où l'ordre du monde connaît une possible révision et peut vaciller plus ou moins fortement [Boltanski & Thévenot 1991]. L'épreuve dispose donc d'un côté d'une dimension cérémonielle, systématique et prédictible (comme l'évoquent, de différentes manières, les notions de *rite* ou de *transition*) et d'un caractère expérientiel, donc exploratoire et imprévisible (comme le disent, sur des registres différents, les concepts de *crise*, de *quête* ou de *construction*).

Sur un plan plus fondamental encore, l'épreuve est toujours épreuve passive/active. Au pôle actif, il est entendu qu'on traverse une épreuve, au pôle passif, l'épreuve est passée ou subie, on l'éprouve dans sa réalité exigeante. À la dimension évaluative (valorisante ou dévalorisante) de l'épreuve correspond inévitablement une dimension éprouvante. En oscillant de manière intempestive entre ces deux pôles, l'épreuve préserve une dimension incertaine et inattendue, elle est en cela un révélateur affectif du rapport à l'étrangeté et à l'absolument autre qui se donne comme une menace soudaine ou un avènement heureux. À cet égard, l'épreuve purement passive que les transformations physiques et physiologiques imposées par la puberté font subir à l'enfant, va jusqu'à poser pour ce dernier la question de l'étrangeté à soi-même : elle induit à l'adolescence, peut-être plus qu'à n'importe quel autre moment de la vie, la difficulté de devoir assumer les mutations procédant de son propre corps. Mais à travers ce *devoir assumer*, révélant une nécessaire prise en compte de l'étrangeté du phénomène vécu, la jeune personne retourne au pôle actif de l'épreuve : préoccupée par un regard susceptible de la jauger physiquement, elle met déjà en *commun* ses *propres* changements physiologiques comme des phénomènes remarquables, elle anticipe leur réception et les vit comme des éléments potentiellement (dis-)gracieux ou provocateur. L'épreuve convoque et enchevêtre nécessairement ce mouvement allant du particulier au général, ou, plus précisément, du propre au commun et vice-versa.

---

[1] Un travail méticuleux de recension des approches classiques de la jeunesse se trouve dans Cicchelli-Pugeault-C., Cicchelli, V. & Ragi, T [2004].

Espaces probatoires

Ces épreuves, qui légitiment une reconnaissance publique du phénomène et représentent alors des « épreuves de qualification en public » de la personne [Boltanski & Thévenot 1991], s'égrènent et se *démultiplient* à la période de l'adolescence. Elles recouvrent une série de situations souvent inédites et notoires pour celle ou celui qui s'extirpe de l'enfance : arrivent les premières expériences plus ou moins solitaires de l'anonymat, de l'indifférence mutuelle ou de la méfiance dans l'espace public urbain, mais aussi les premiers contacts en personne dirigés vers le tiers représentant l'institution[2]. Ces situations tournent autour d'un noyau d'activités (arpenter un quartier, fréquenter des centres commerciaux, gérer des petits budgets et des menus commerces, traîner dans des cafés, etc…) duquel émerge graduellement une « tiercité » relative et intermittente dans les rapports quotidiens. Chacune de ces activités importe pour l'apprentissage et le déploiement d'une capacité à vivre-ensemble *au niveau d'un domaine public*.

Ces espaces probatoires, pour lesquels on avance qu'ils tendent, de manière inédite pour le jeune, à se multiplier pendant l'adolescence, lui donnent ainsi pour vis-à-vis un *tiers* qui est fondamentalement non familier (sans quoi l'épreuve pourrait s'avérer corrompue ou faussement objective). Le tiers, pour commencer, est donc anonyme et le domaine public offre en premier plan un *paysage impersonnel*. Toute affirmation de soi en personne passe nécessairement par l'acceptation d'une raison impersonnelle qui épouse les principes universels partagés par le monde commun. En prenant le visage anonyme de l'impartialité, le tiers représente théoriquement l'institution qui assure l'égalité et la légalité à l'échelle de la cité. Les espaces probatoires peuvent être identifiés aux tiers dont la forme d'existence sociale est très variable et dont le champ d'expérience reste plus étendu que le seul système juridique. En ce sens, le tiers peut même être un proche, un parent par exemple qui, dans un effort de distanciation, perdant du même coup sa qualité de proche qui pourrait l'aveugler dans son jugement, cherche à évaluer « en généralité » les qualités positives ou négatives de son enfant.

La bienveillance du tiers est fondamentalement opposée à celle du proche. Elle participe d'une dynamique de partage de certains biens et principes communs, elle cultive un « esprit public » et instruit la « capacité de juger » [Cottereau 1992], ce qui ne correspond ni aux exigences affectives ni aux élans intimes de l'attention familière portée par et vers le proche. La *multiplication inédite d'espaces probatoires qui tend à recouvrir le sol expérientiel de l'adolescence* ouvre de ce point de vue des lieux de préoccupation dans la mesure où elle invite à considérer les effets d'un déplacement du proche vers une zone placée sous l'arbitrage du tiers et, symétriquement, le surgissement du tiers dans le monde proximal[3].

Résonateurs affectifs de la partance, de la percée et de l'ouverture. L'ivresse du décentrement et la peur du domaine public saisi comme monde hostile

Le « Moi dubitatif » et l'hésitation face au domaine public

---

[2] L'adolescent commence en effet à faire l'épreuve du guichet et à se confronter aux services publics et administratifs des institutions qu'il fréquente.

[3] Le surgissement d'un tiers (personnel ou anonyme) dans le monde proximal de l'adolescence répond de plusieurs ressorts : insinuation du droit avec la survenue des actes délictueux, tendance à démultiplier les occasions de s'auto-évaluer dans des arènes d'habileté, traitement individualisé de la personne avec une égalité de principe dans la famille comme le montrent les travaux de Singly [1996].

L'idée d'une séparation du monde habité qui marque un départ vers les épreuves du domaine public est la proposition à partir de laquelle nous démarrons notre réflexion sur l'adolescence. L'habiter représente une inclination anthropologique fondamentale : tout homme tend à faire de son environnement quotidien un espace familier habitable [Breviglieri 2006]. Mais, dans les épreuves qualifiantes du domaine public, ce ne sont pas directement les capacités à bien se tenir dans un monde habité qui importent, mais bien les aptitudes à répondre en propre à ces épreuves et face au jugement du tiers. L'inexpérience du domaine public de l'adolescent fait que toute épreuve s'y tenant lui apparaît comme une expérience à la limite, comme une situation extraordinaire si l'on s'accorde à penser qu'elle est fondamentalement sans véritable commune mesure avec l'expérience ordinaire du monde proximal et familier. C'est alors *la faillibilité même d'un* moi *inexpérimenté et hésitant qui devient l'espace productif de compréhension essentiel de l'adolescence*. Un « moi dubitatif », dont P. Ricœur fait une pièce analytique essentielle pour révéler les structures du volontaire et de l'involontaire, et pour lequel les projets sont encore inconsistants et où l'action tâtonne [Ricoeur 1988]. L'hésitation de l'adolescence face aux épreuves du domaine public qui, pour elle, se démultiplient, est alors à envisager comme « esquisse du mouvement volontaire » dans le « malaise de l'indécision », « sujet d'affirmation dans la perplexité » [*Ibid.* 134-135].

La dimension de l'hésitation peut marquer l'ensemble du mouvement initié depuis le monde habité jusqu'au franchissement assuré du domaine public. L'hésitation siège déjà au stade du départ, quand la question se pose de pouvoir quitter le monde proximal pour se rendre à l'épreuve publique, l'hésitation perdure au second stade de l'ouverture du domaine public, quand se présentent les exigences de son accessibilité, et l'hésitation demeure au stade ultime de la percée du moi, quand il est question de s'affirmer durablement *en* public. Aux trois niveaux d'un *pouvoir quitter*, d'un *avoir l'accès*, et d'un *savoir (s')affirmer*, l'hésitation se greffe à l'inexpérience et donne une tonalité incertaine au *désir* (de partir du monde familier habité), à la *motivation* (pour accéder aux épreuves probatoires) et pour finir au *projet* de s'affirmer sur le domaine du public.

Les troubles comme texture d'appréhension du domaine public

La multiplication d'espaces probatoires à l'adolescence, à partir duquel s'emballe le rythme des exigences à faire ses preuves en public, s'accompagne ainsi de l'émergence d'un certain nombre de troubles sensibles à ce contexte particulier. Ces troubles contribuent puissamment à élaborer et à configurer une *texture d'appréhension du domaine public*. Autrement dit, ils participent de l'apprentissage d'un savoir-vivre en public qui, pour commencer, se reflète dans les capacités de perception des arêtes de l'environnement public et les aptitudes à bien se positionner en regard de la chose publique et du tiers.

On a pu voir précédemment que l'affirmation en personne dans le domaine public coûtait aux trois niveaux articulés de la séparation assumée du monde proximal habité, de la motivation pour accéder à ce domaine et de l'affirmation remarquable d'un soi à l'horizon moral de principes communs d'évaluation. L'espace probatoire du domaine public est tour à tour *envisagé*, *approuvé* et *éprouvé* tandis que la personne se trouve successivement troublée par les résonateurs affectifs de la *partance*, de l'*ouverture* et de la *percée*. À ces différents niveaux, les troubles oscillent entre deux pôles où se discerne nettement l'incandescence du « moi dubitatif » dont on a reconnu le lien avec la pesée existentielle d'une masse événementielle pour l'adolescent se rendant sur les espaces probatoires.

Surgit, de manière primordiale, le thème de l'arrachement à l'habiter, où le détachement de la suture qui tient liée aux proches peut ouvrir une blessure dans la chair personnelle qui viendra s'offrir comme une faille au domaine public [Breviglieri 2001]. L'incontestable puissance de ce malaise risque de croiser ou de s'enchevêtrer avec le sentiment positif, et donc opposé

polairement, de l'affranchissement, où prime l'euphorie de ne plus se sentir à la charge du proche. Cette polarité de registres émotionnels accompagne un cortège de perceptions troublantes nouées à la découverte du domaine public. La tonalité du trouble tangue alors sur des valeurs émotionnelles variables et opposées : *ivresses* de l'anticipation à découvrir des espaces publics *excentrés* et inusités d'un côté, *crainte* de la solitude de l'anonymat ou de l'*hostilité* trouvés sur ces mêmes espaces.

À la dialectique du monde proximal habité et de l'espace probatoire du domaine public correspond une expérience forte de la mobilité située entre les deux pôles que nous venons d'évoquer : mobilité relative à la *prise de distance* d'un monde habité déjà là (plus ou moins appréciable) et mobilité relative à la *force d'attraction* d'un monde public qui s'offre comme horizon (plus ou moins réalisable). C'est pourquoi les fluctuations émotionnelles qui gravitent autour de la *partance*, de l'*ouverture* et de la *percée*, dressent un axe de valeur fermement tourné vers la question de la mobilité. En ce sens l'adolescence est bien un « âge » où la mobilité, associée à des oscillations remarquables de l'état affectif, est une problématique cruciale et s'affirme comme un point de repère identitaire essentiel[4].

Dans le prolongement de la première polarité d'émotions perçue aux abords du domaine public, on peut ainsi se demander quelle tonalité affective émerge au passage même des espaces probatoires. À ce stade, une indication paraît déjà qualifier la mobilité, comme bonne ou mauvaise direction. Au premier niveau de la *partance*, la *mobilité bien orientée* provient d'un élan rassurant et libérateur, venant d'une poussée bienveillante donnée par le monde proximal lui-même et produisant une anticipation affective teintée de désir, prélude à la séparation mais aussi à la volonté ferme du départ. C'est dans l'absence de cet élan initial que la psychanalyse, enrichie par un dialogue avec les sciences sociales, a pu thématiser certains malaises profonds de l'adolescent. Lorsque cet élan n'a pas même été produit, il se maintient la figure redoutable de la fusion intime dans le monde proximal dont Erikson a montré les effets en termes de confusion identitaire et de mobilité affectée : tendances régressives et apathiques, « ralentissement général des activités » qui présente l'adolescent « comme s'il se mouvait dans la mélasse » [Erikson, 1972, 177].

Au second et au troisième niveau de l'*ouverture* et de la *percée* dans le domaine public, la mobilité semble alimentée par d'autres troubles émotionnels. L'*exaltation*, phénomène sensible largement associé à l'adolescence [Debess 1948], dispose d'une effervescence capable de transporter et d'*enivrer* l'action, elle est, pour partie aussi, une impatience de faire ses preuves et de s'accomplir par la voie du projet. Ces deux ressorts sont de puissants facteurs de mobilisation de l'agir. Au niveau de l'ouverture du domaine public, l'exaltation aiguillonne le ressort de la curiosité et alimente la source de l'originalité. Au niveau de la percée, qui renvoie au stade de l'affirmation de soi, l'exaltation appuie et maintient l'intensité des initiatives. La mobilisation dans le domaine public se nourrit ainsi d'un enthousiasme bien particulier non sans rapport avec la prise de conscience des propriétés extensibles, pénétrables, malléables et « structurellement mouvantes » du domaine public[5]. Cet enthousiasme, qui trouvera à s'exprimer notamment dans le registre de la provocation, se rattache ainsi à l'espoir d'une modification des institutions formant le domaine public, il porte en germe l'idée de *révolte*.

---

[4] Pour Erikson [1972], l'adolescence, où le stade infantile est soudain amplifié par l'énergie génitale, se caractérise par un « incoercible désir de locomotion, que celui-ci s'exprime dans le fait général d' « être en route », de « courir après quelque chose » ou de « foncer en tous sens » » [259-260].

[5] La dimension mouvante du domaine public est remarquablement soulignée dans Joseph [2002]. Pour un regard sensible à la question de l'enthousiasme dans les mobilisations politiques des jeunes : Boutaleb [2006].

Grandir, mûrir. Axes normatifs orientant vers un « agir responsable » qui s'apparente à l'« âge adulte »

Mûrir

Les analyses sociologiques conduites sur l'enfance reposent sur un socle constitué de deux présuppositions anthropologiques : d'une part il y a, entre l'état d'enfant et l'âge adulte, une différence de nature dans l'*être-ensemble avec d'autres* ; d'autre part, l'enfance est d'emblée confrontée à un possible accroissement d'envergure (dirigé vers les deux pôles de la maturité et de la grandeur) qui tend à l'extraire de sa propre condition (l'enfant grandissant et mûrissant tend précisément à quitter l'enfance). La maturité et la grandeur indiquent la direction d'un état canonique relatif à l' « âge adulte ». La maturité se vise *autonome et responsable au plan individuel* face au souci des conséquences publiques ou privées de l'action ou de son omission [Pattaroni 2005]. La grandeur correspond à la perspective d'une reconnaissance publique et légitime de la personne [Boltanski & Thévenot 1991]. Tout domaine public fonde et organise une diversité de mondes communs où les formes légitimes de la grandeur sont plurielles et demandent l'assurance d'une maturité pour être assumées en personne. Les épreuves publiques, à partir desquelles s'atteste la qualification publique de la personne, font ainsi ressentir le double axe normatif de la *grandeur* et de la *maturité*.

L'épreuve publique fait jaillir la question de la responsabilité. C'est en partie pour cette raison que l'on a ainsi retracé les chemins d'hésitation du « moi dubitatif », tantôt exalté par l'enjeu de l'épreuve publique, tantôt pris au ventre par la crainte de l'évaluation négative. L'épreuve consacre des qualités, identifie des capacités, qualifie les propriétés de la personne. Mais en cela, en la dressant comme entité dont la potentialité des actes à venir reluit publiquement, elle l'implique et la responsabilise, elle regarde fixement la flèche du temps car elle produit des attentes légitimes à l'égard de ces qualités. Mises au compte de la personne, les capacités attestées ont ainsi comme une responsabilité à devoir *se maintenir dans le temps à la hauteur acquise*. Mais pour le « moi dubitatif » qui nous a servi à approcher l'adolescence face à la démultiplication inédite d'épreuves publiques, ces capacités doivent encore *mûrir* et *grandir* pour s'affirmer avec conséquence sur le domaine public. C'est pourquoi les axes normatifs conduisant à un processus de responsabilisation peuvent être si tangibles, et si présents au moment de l'adolescence. Ils indiquent la *juste* direction vers l'agir *bien* orienté aux deux flancs du *bon* (au plan éthique et téléologique : c'est la bonne direction à suivre) et du *légal* (au plan moral et déontologique : c'est la droite direction qu'il faut prendre) [Ricoeur 1991].

Mais il reste à comprendre pourquoi aujourd'hui ce sont essentiellement les idées associées d'autonomie et de responsabilité individuelle qui s'affirment comme les premiers candidats pour substantialiser la *maturité* dans son état canonique [Cicchelli, 2001]. On doit, pour cela, retrouvant la question des épreuves, se demander quand peut-on estimer que la maturité vient chez l'enfant ou l'adolescent. Avec cette question, on aborde plus directement la question des *capacités* nécessaires à l'affirmation de soi sur le domaine public. L'idée de maturité met à l'épreuve des capacités spécifiques sur le plan de la responsabilité individuelle.

En se tournant vers le domaine public, l'adolescent voit poindre sur lui une quantité d'attentes auxquelles il doit répondre sur le mode gratifiant de la maturité. Ces attentes sont exigeantes au plan d'une anthropologie capacitaire, elles requièrent une série de savoir-faire qui prédispose aux rapports sur le domaine public (notamment relatif au jugement critique, au rapprochement des situations et à leur généralisation, à l'impartialité et au souci pour le commun, etc.) [Breviglieri & Stavo-Debauge 2006]. La maturité demande alors une phase longue d'apprentissage qui dure assurément la vie entière mais où l'adolescence demeure un

lieu privilégié d'exploration et d'inculcation, et où le tâtonnement et l'hésitation, qui sont la condition et la conséquence logiques de l'apprentissage, paraissent sur le registre de l'immaturité. La responsabilité se rapporte, plus ou moins directement, au sentiment du souci pour l'autre qui culmine dans l'idée d'un souci pour le commun, touchant alors au point central de la maturité. La dimension du souci s'affirme aux quatre stades où l'autonomie de l'individu est mise à l'épreuve : (*i*) dans la séparation assumée de l'espace proximal, (*ii*) dans la distinction claire des qualités et des enjeux publics et privés de l'action, (*iii*) dans la détermination justifiée des motifs et des raisons de l'action et (*iv*) dans l'anticipation des conséquences bonnes ou mauvaises de l'agir.

L'immaturité pourra être ainsi grossièrement rabattue sur l'idée d'*insouciance*, à la limite près qu'on ne peut plus parler d'insouciance lorsque les conséquences de l'action sont jugées graves. L'insouciance touche plus clairement le ressort attentionnel (couvrant les états de distraction, d'inadvertance, ou d'étourderie) que le ressort intentionnel où se pose déjà beaucoup plus nettement le problème de la dangerosité des conduites et de la responsabilité individuelle engagée juridiquement. C'est précisément sur cette limite imprécise que, pour le droit pénal, l' « enfance victime » s'arrête pour laisser place à l' « adolescence délinquante » pouvant être tenue responsable de certains préjudices nuisant à autrui [Youf 2004]. C'est aussi sur ce lieu indécis que s'affirme une littérature sociologique et psychologique percevant l'adolescence à partir de sa propension aux « conduites à risque » et examinant l'insouciance à l'échelle d'une société prévoyante [Coslin 2003]. Dans ces deux cas de figure, c'est la droite tracée par l'axe définissant l'*agir responsable* de l' « âge adulte » qui permet de trancher la question de l'imputation et de remplir de sens le contenu de la catégorie de l'« adolescence ». D'un côté perçu comme « mineur délinquant », l'adolescent tend à perdre juridiquement l'impunité de l'enfance et à faire face à la prise en charge individuelle de son action et de ses possibles fautes. De l'autre côté, l'appréhension de l'adolescence comme « conduite à risque », que celle-ci soit l'expression d'un sentiment d'invulnérabilité ou un simple exutoire, tend à dépénaliser la responsabilité de l'adolescent tout en renforçant sa prise en charge par une gestion socialisée du risque.

Grandir

L'axe normatif du « grandir » pointe, lui aussi, la direction d'un état canonique relatif à l'âge adulte. Grandir est une donnée existentielle fondamentale de l'adolescence. Elle est tout d'abord double et virtuellement équivoque dans la mesure où elle associe la rapide croissance physique de la puberté, vécue comme un involontaire absolu, à une croissance « sociale » qui doit s'attester sur l'ensemble des espaces probatoires disséminés dans le monde social institué[6]. Au trouble suscité par un corps d'enfant contenant un adulte déjà accompli répond l'embarras de l'adolescent dont le corps dégingandé a poussé trop vite. La concordance relative entre ces deux modalités de croissance conforte ainsi une forme d'équilibre identitaire. Mais symétriquement, la discordance éventuelle entre les deux types de grandeur acquise laisse apercevoir la pointe normative de l'axe du « grandir » : pour la combler, le jeune doit jouer sur la possibilité de grandir socialement en se rendant sur les espaces probatoires où s'opère la reconnaissance d'une grandeur légitimée au cours d'épreuves qualifiantes.

La multiplication des épreuves probatoires à l'adolescence implique un foisonnement particulier de « la variété des catégorisations de la jeunesse » [Thévenot 1985]. « Jeunes comme… (*Giovani come..*) » titre M. Merico dans son anthologie sur la jeunesse pour refléter cette multiplicité de qualification [Merico 2002]. « Élève appliqué », « meneur influent »,

[6] Pour une enquête réalisée « sur la difficulté de grandir » et notamment d'être une adolescente dans le procès de modernisation de la société tunisienne : Mahfoudh-Draoui & Melliti [2006].

« gamin génial », « militant enthousiaste »…, la jeunesse est susceptible de traverser plusieurs états de grandeur et chaque qualification informe sur la nature du Bien Commun concerné (l'*efficacité* de la grandeur industrielle, l'*originalité* de la grandeur de l'inspiration, l'*abnégation* personnelle de la grandeur civique,…) et sur la manière dont se réalise l'action valorisée lors de l'épreuve (efficacement, avec originalité etc.). En différenciant les principes de grandeur et leurs modèles de reconnaissance par l'épreuve, Boltanski et Thévenot ont donné à la notion de grandeur une intelligibilité qui tient compte d'une diversité de manières d'accéder légitimement à une forme d'estime publique [1991]. À cet égard, le domaine public contient des mondes multiples parmi lesquels s'enchevêtrent des échelles d'évaluation distinctes. La percée sur le mode de l'*affirmation publique de soi*, qui étanche en partie le besoin de reconnaissance de la personne, peut ainsi emprunter une diversité de sens. De l'enfance émergent *des* adolescences.

Que la ligne d'éveil menant l'adolescent aux espaces probatoire ne soit pas droite et s'avère troublée par les résonateurs affectifs de la partance, de l'ouverture et de la percée dans le domaine public se renforce ici par le problème de la pluralité des formes d'accès à celui-ci. Le domaine public fonde et organise une diversité de mondes communs où les formes légitimes de la grandeur sont plurielles et composables entre elles sous certaines conditions grammaticales. La complexité objective de la structure du domaine public et les diverses mesures d'ajustement qu'il réclame pour y grandir, peuvent très bien déborder les capacités propres de l'adolescent. Pris alors dans un tourbillon d'exigences pratiques qui désordonnent les projets d'affirmation du moi et le jettent sur le sol du sentiment coupable de l'inaccomplissement, il ne cesse pas pour autant de percevoir l'axe du « grandir » comme un devoir. Ce qui peut par contre lui échapper ou lui demeurer confus, c'est le régime de la preuve et de l'action justifiée par lequel se constitue le réalisme de la grandeur. Il n'arrive alors pas à peser ses mots ou ses gestes ni à considérer leurs effets sur son entourage. Il garde cette « propension adolescente » à vouloir « donner à l'affirmation de soi un timbre d'héroïsme » [Debess, 1948, 140], mais il ne fait que gonfler le soi de manière superficielle, sans véritable épreuve de réalité.

ADOLESCENCES (2). CORRUPTION DU DOMAINE PUBLIC ET ECLIPSE (PARTIELLE) DES REGIONS LUDIQUES

L'éclipse partielle des régions ludiques de l'enfance. Provocation, imitation et potentialisation du mal, du dégât et de la faute

L'indulgence et ses limites

Le paysage du monde proximal et familier dans lequel se tient l'enfance hors du domaine public demeure en grande partie composé de régions ludiques. Ce monde que l'enfance habite pleinement n'est pas un monde immobile et figé. Il ne l'est pas précisément car il reste fondamentalement un monde où pouvoir jouer, c'est-à-dire, créer de l'espace. Il contient donc des *espaces de potentialité* où s'épanouit une relation productrice et inventive qui vient sonder et surtout déformer (plier, tordre, comprimer…) la réalité matérielle et symbolique de ce monde habité. Cette déformation est déjà une manière de goûter au seuil de franchissement du domaine public. Elle y goûte par un mouvement qui représente une tentative d'absorption (qui donne lieu à l'expérience de l'*imitation*) ou par un mouvement qui reflète une *provocation* ou une tentative d'*empiètement* (et donne lieu à l'expérience de la limitation).

Les régions ludiques de l'enfance facilitent une telle expérimentation. Elles aperçoivent le domaine public comme un terrain meublé de curiosités, un lieu d'excitation et de *possible* création. Comme le rappelle Belin en référence à Winnicott : « c'est au sein de l'espace potentiel, maintenu constant et tranquille par l'action maternelle, que peut prendre place un rapport créatif au monde » [2002, 110]. La tension excitante produite par le jeu tient précisément à « la précarité de la bande d'espace potentiel » qui représente l'*enjeu* [Winnicott 2002]. Sur cette bande d'espace potentiel, le possible, l'imprévu et l'étranger se côtoient et font affluer des moments de surprise où s'annonce la tonalité affective de l'inquiétude. Mais dans le jeu, l'imprévu est toujours relatif, il ne survient pas dans une radicale étrangeté et sous une forme absolument menaçante. La région ludique peut contenir l'inquiétude en donnant l'assurance de pouvoir limiter la dangerosité du phénomène qui fait irruption : le jeu *ne porte pas à conséquence*.

Mais si, comme l'avance Winnicott, le jeu demeure du précaire installé dans du rassurant, la créativité se trouve dépendante de la possibilité de la confiance et, plus avant, il faut que l'échec dans l'expérimentation dispose de certaines garanties d'*impunité*. C'est probablement là que se loge un foyer de chaleur et de sécurité ontologique essentiel pour la personne, qui la retient en un sens dans l'espace proximal du monde habité et rend difficile et brutal son passage au domaine public. L'hésitation dans le jeu n'est pas sous l'emprise de la pesanteur d'une décision responsable, elle ne se personnifie donc pas véritablement dans un « moi dubitatif », mais s'apparente à un simple *flottement* imprégné du libre jeu de l'imagination. Cette force rassurante, qui retient au seuil du monde proximal familier et à partir de laquelle pullulent les régions ludiques, s'incarne d'une certaine manière dans l'*indulgence* donnée au proche dont le modèle est la présidence de la mère, premier partenaire de jeu dans la relation d'allaitement [Belin 20002]. L'indulgence conduit au double sentiment d'*innocuité* et d'*impunité* : dans la précarité de l'espace potentiel, l'expérimentation ludique ne peut produire aucun dégât réel et n'apparaît jamais comme une faute morale. Le joueur peut s'y avancer comme un personnage provisoire, avec tout l'enchantement de jouer le théâtre de la vie (ce que font en partie les « jeux de société »), et sans exposer sa personnalité en devenir qui reste couverte par l'approbation protectrice du proche.

Il n'y a que lorsque le domaine public s'impose pour diverses raisons à l'espace potentiel et provoque l'*éclipse de la région ludique*, qu'apparaît l'horizon du critiquable et du répréhensible et la possibilité de *mal faire* ou de *faire du mal*. Et le nœud de l'adolescence semble tourner en partie autour de cette question de l'indulgence qui prend alors un caractère profondément ambivalent et déterminant. L'indulgence diffère le moment de l'évaluation et écarte la *pression* de la concrétisation des projets personnels sur le domaine public, comme elle tient à distance la *tension* provoquée par la culpabilité et la peine qu'elle convoque : le feu du remords et l'angoisse de la dette. De ce point de vue, elle tend à préserver de la confrontation à la pleine réalité du domaine public, ou bien, sous un autre angle de vue, elle ne fait que *couver* la personnalité sans lui permettre de véritablement s'affirmer. Or, la perspective du domaine public résonne d'un écho positif essentiel chez l'adolescent car elle répond chez lui d'une puissante « attente de personnalité » qui, pour M. Debess, est désormais à placer plus haut que son « attente d'amour » [Debess 1948]. De fait, ce n'est pas l'indulgence assurée du proche que convoite une telle « attente de personnalité », mais, de manière primordiale, l'assurance d'une qualité objective, d'une *grandeur* attestée et donc reconnue aux yeux de tous. À ce stade, l'indulgence du proche peut donc se rendre coupable de priver l'adolescent des épreuves nécessaires à son affirmation et de le retenir dans l'immaturité. Elle semble empiéter sur la sphère d'exercice de sa personnalité en raréfiant ou en appauvrissant les possibilités de la rencontre *en* public et de l'interaction *avec* le tiers. Il est ainsi fort possible que l'ambivalence de l'indulgence du proche, à la fois condition de

possibilité de la région ludique et risque d'étouffement de la volonté émancipatoire, participe de l'errance adolescente qu'on a située jusqu'à présent sur le chemin d'hésitation du « moi dubitatif ».

Vivre à l'unisson ou dans le retentissement de la provocation

Les expériences de l'imitation et de la provocation, qui participent de manière fondamentale à la genèse des espaces de potentialité du jeu, permettent d'envisager les manières dont l'adolescence approche et goûte au domaine public sans que la question de l'affirmation de soi demeure entièrement suspendue à celle des épreuves légitimes instituées dans la société. L'imitation représente un moyen particulier d'assurer une coprésence sur le domaine public, elle contribue à l'apprentissage de mimiques communes ou de gestes ritualisés et correspond à une tentative de « vibrer à l'unisson avec son entourage » [Csepregi 2002]. Ce faisant, elle permet l'installation sur le domaine public mais dans un registre de coprésence qui tend vers l'identification, la ressemblance ou la fusion. Si l'expérience de l'imitation permet de tester la pénétrabilité du domaine public sur la modalité confinée du *même* ou du *semblable*, celle de la provocation procède bien autrement à travers une action qui, à la limite, s'avère *inconciliable* avec les principes communs du vivre ensemble. Pour cette raison, le provocateur est touché par l'ivresse de l'excentricité et de la démesure tout comme il s'expose, lorsqu'il est *remis en place* par un tiers, à l'humiliation, qu'il soit replacé dans le domaine public par l'admonestation, ou dans la région ludique par l'infantilisation.

La matrice pulsionnelle de la provocation est le refus, et son orientation affective, l'excitation. Qu'elle se fonde dans la psychologie clinique sur l'idée d'une « décharge pulsionnelle » agressive ou, qu'elle apparaisse dans la psychosociologie politique de la déviance, sous forme de « violence spectaculaire intégrant des codes sociaux distinctifs », la provocation marque une opposition de circonstance qui à la fois *résiste* à une autorité et la *pousse* au défi [Catoire 2003]. En occasionnant l'avènement d'une expression brusque et tangible, la provocation inscrit de manière inattendue un espace de potentialité sur le domaine public. Elle souligne par la même occasion l'absence notoire d'un canal ou d'un point de passage qui donnerait l'accès à cette expression. La provocation s'alimente du sentiment de *révolte* qui représente un désir d'anéantir la structure conventionnelle des espaces probatoires du domaine public. Mais comme l'imitation, la provocation oscille et interroge simultanément les logiques du domaine public et celles de la région ludique. Elle teste d'une certaine manière la *pénétrabilité* du domaine public, et néanmoins, elle tend à le corrompre. On peut donc estimer que la provocation est un moyen pour créer un espace d'expression pour le changement sans lequel il ne saurait y avoir de progrès humain ni d'acte esthétique [Shusterman 1992]. Mais symétriquement, ce qui fait sa puissance de retentissement c'est qu'elle refuse de se plier entièrement aux règles de participation du domaine public, elle récuse l'*agir de concert* dont le pouvoir s'établit à partir de la délibération sur les affaires communes et nécessite pour cela l'utilisation normale de dispositifs institutionnels.

De cette oscillation, où se mélangent l'excitation heureuse du jeu qui ouvre un espace de potentialité sur le domaine public et, en même temps, la corruption de ce même domaine, se dégage une inévitable intrigue face à la manière dont le monde assume son propre étonnement devant la nouveauté. L'adolescent campe au cœur de cette intrigue car il représente une *sentinelle* des régions ludiques sur le seuil de franchissement du domaine public. L'espace de réflexion sociologique que convoque cette intrigue se trouve aujourd'hui nettement situé au point de rencontre des dynamiques de la création artistique et de la genèse du politique. Il

aborde le problème des formes d'expressions qui ne garantissent pas pleinement l'ouverture et l'accès au domaine public tout en recelant l'espoir de sa réforme[7].

Insouciance, insolence.

La provocation charrie sur le domaine public la question redoutable de la violence, de son origine et de ses répercutions qui menacent le « pouvoir de l'agir en commun » [Arendt 1972]. On a situé précédemment, dans l'indulgence du proche, un facteur essentiel à la genèse de l'espace potentiel de la région ludique. Les proches cuirassent et défendent un socle affectif de confiance et permettent une exploration où s'avère possible un tâtonnement hésitant et maladroit sans crainte majeure du point de vue de la gravité de ses conséquences. Le « soi » bénéficie alors d'un sentiment essentiel d'*innocuité* et d'*impunité*. La provocation n'est alors pas davantage, à ce stade, qu'un composant actif et essentiel du tâtonnement. Mais au moment où la région ludique s'installe à la lisière du domaine public, lorsque l'expérience se projette vers le champ dimensionnel des espaces probatoires, il en est généralement autrement. Le moi empirique se trouve plus directement exposé au regard tiers venant de l'extérieur. Sous l'angle d'un jugement, l'action peut refléter un sens du bien ou du bon, et elle devient aussi critiquable ou répréhensible. L'éclipse des régions ludiques, liée à la prégnance nouvelle du domaine public pendant l'adolescence, correspond ainsi au renforcement de la *conscience morale de pouvoir subir le mal comme de pouvoir le faire sous les yeux d'un tiers témoin*. L'aptitude à discerner clairement le bien du mal, à calculer la teneur du *dégât* commis, et à identifier le pouvoir de chuter dans la faute morale, induisent une posture réflexive et interprétative face à l'exercice de la violence. C'est ici que se scelle l'abandon de l'enfance en tant qu'elle *représente* un âge innocent sans espace intentionnel mal orienté et qu'advient un âge plus ambigu où ce qui perdure de l'enfance peut bien être la *malignité* de l' « ange déchu » ou du « bon petit diable ». En même temps, l'adolescence continue de bénéficier généralement d'une *marge d'indulgence*. Mais la générosité de l'indulgence est alors loin d'être absolue. Elle va profondément dépendre de la gravité des fautes commises et du mal subi.

On avait envisagé, du côté de l'*insouciance*, une graduation possible de la responsabilité engagée lorsqu'elle pose problème du point de vue de la maturité (ou de l'autonomie attestée). Une autre chose consiste à considérer cette question de la responsabilité à partir de l'*insolence* (qui représente à nouveau un trait bien connu de l'adolescence)[8]. L'insolence ajoute à l'insouciance une touche sensiblement pernicieuse capable d'orienter l'agir beaucoup plus directement vers le préjudice et la faute. En quelque façon, l'insolence, qui est toujours provocante, s'expose plus manifestement que la simple insouciance sur le domaine public, elle y fait davantage l'événement. Mais la question de la responsabilité ne tient pas seulement à cet enjeu supplémentaire, elle relève aussi de la nature du rapport au monde entretenu par chacune : si l'insouciance touche plus clairement le ressort attentionnel, l'insolence se prête beaucoup plus facilement à une interprétation en termes intentionnels. L'étourderie ou la distraction de l'insouciant feront peut-être sourire, l'insolence, qui cherche à épater, peut *aussi* intentionnellement irriter, convoquer le problème de la violence et menacer plus directement le pouvoir de l'agir en commun. Pour l'insouciant, le mal est davantage vécu qu'il n'est agi ; l'insolent, quant à lui, par faiblesse ou par force, expose une *malignité* ou une *malice*, où l'on pourra reconnaître une relative perversité ou une certaine habileté.

***S'ipséiser* (à l'adolescence) et s'inscrire dans le *cours du monde*.**

---

[7] Un cas exemplaire soumis à cette réflexion est celui du *rap* qui, de lui-même, revendique par sa forme expressive une portée provocatrice. Du point de vue socio-politique, il représente alors une tentative radicale « d'expression politique et de mobilisation collective de jeunes des quartiers relégués » [Mucchielli 1999].

[8] Pour une enquête sur « l'abondance des figures de l'insolence » dans le milieu scolaire : Payet [1985].

Le soin de la caractérisation et la tentation du même

Dans son ouvrage classique sur l'adolescence, Erikson fait de l'identité un phénomène capable de s'actualiser dans le temps, au motif de la quête et au risque de la confusion [1972]. La souffrance identitaire du « moi dubitatif » de l'adolescent ne correspond pas simplement au fait qu'il ne dispose pas encore du statut de la *grandeur* sociale et de la consistance de la *maturité*, mais elle tient aussi au constat d'une certaine rigidité de la surface de reconnaissance qui s'est installée autour de l'enfant. Cette rigidité gêne le *bondissement* identitaire qui caractérise pour une part le passage de l'adolescence. Pour comprendre cette rigidité nous embrasserons une première idée qui nous conduira à observer comment le germe de cette souffrance identitaire est implanté dans un effort particulièrement requis à l'adolescence pour « s'ipséiser », pour faire de soi-même un autre [Ricoeur 1990]. S'ipséiser suppose une estime de soi fondant l'assurance intime de pouvoir évoluer par soi-même et s'affirmer *personnellement* face à d'autres et sur le domaine public. Inversement, le mouvement de caractérisation est moins exigeant sur un plan capacitaire. Il tend à fixer l'identité de la personne sur une image précise et arrêtée, sans que paraisse le souci qu'elle doit changer. D'une certaine manière le caractère est *épargné* par les épreuves, il est maintenu dans une typicité constante[9].

Le caractère s'avère être parfois ce qui peut inquiéter l'adolescent dans la mesure où il peut fixer son identité au stade de l'enfance. Dans ce cas, le jeune conteste ou refuse la manière dont ses proches le caractérisaient (avec plus ou moins d'insistance) dans son enfance. Il convoite de s'arracher aux déterminations du caractère, il abhorre tout traitement le ramenant à son *étant- petit*. L'adolescent revendique que le temps soit compté sur le plan de son identité, au sens où il est et a été le théâtre de changements qui l'ont affecté. Le sentiment d'être rabattu injustement sur un caractère immuable joue alors pour lui comme une violence non négligeable qui lui est faite. Une violence qui implique l'abaissement réducteur de sa personne au stade de l'enfance où prévalait un entourage de proches qui s'est précisément attaché à ses traits de caractère ; une violence qui correspond à la négation de son amplitude ontologique. Sa ressemblance avec celui qu'il a été, non seulement l'adolescent la *conteste*, mais il peut aussi, et plus radicalement, la *nier* puissamment, au risque d'adopter des attitudes qui paraissent incohérentes et suscitent mécompréhension et inquiétude. C'est à l'accusation d'*infantilisation* que renvoie ce malaise profond accompagné de l'envie non moins intense de déserter le caractère forgé dans un passé pétrifié par les proches.

Mais une telle tentation de fuir le caractère et un tel effroi de la permanence dans le temps ne sont pas pour autant le gage d'un changement identitaire qui déplacerait la personne du pôle de la mêmeté au pôle de l'ipséité. Encore faut-il qu'elle en soit *capable* car ce pôle de l'ipséité est d'une exigence toute particulière : la personne s'y assume comme sujet d'imputation pouvant rendre des comptes sur son propre changement tout en assumant une cohérence du soi. C'est pourquoi le foyer rassurant et la force qui émanent du caractère et de la « perpétuation du *même* » continuent de jouer à tous les âges de la vie comme un pôle attractif [Ricoeur 1990]. Ainsi, la tentation de fuir une identité placée sous le signe du *même* peut correspondre au désir d'ancrage sur une autre identité stabilisée. Dès lors, la personne retrouve, non pas la même identité, mais une identité fondée sur un autre caractère. Contrairement à l'ipséité qui travaille à préserver la continuité du soi malgré les changements, ce déplacement identitaire coïncide avec un mouvement radical de *conversion* d'une identité à

---

[9] Nous reprenons les notions de « mêmeté » et d' « ipséité » à la suite des réflexions que Paul Ricoeur conduit sur l'identité narrative [1990]. Pour une enquête sur la manière dont la typicité caractéristique du « bébé » et du « petit vieux » soulève dans l'espace public urbain le ressort spontané de l'indulgence et le présupposé de l'innocuité : Gayet-Viaud [2006].

une autre. On devient alors *un autre*, tout en pouvant oublier ce qu'on a été, tout en recherchant l'assurance d'une nouvelle clôture identitaire et le sentiment positif d'hériter en y venant d'un nouveau patrimoine originel de formes caractéristiques. Mais l'attrait de la conversion tient aussi à la chaleur d'un nouveau monde commun dont le critère d'appartenance se limite à la dimension de la ressemblance. Dans ce cas de figure, où la juxtaposition de caractères semblables (allant du style vestimentaire à la conviction politique ou religieuse) semble suffire pour instaurer une communauté, l'*être avec* est mû de manière suffisante par l'*imitation* qui assure la ressemblance et par la *provocation* dans l'opposition qui permet de réifier la frontière séparant le propre (et son patrimoine de caractéristiques) du différent. Dans ces deux mouvements (imitation et provocation), qui nous ont servi plus haut à préciser comment le « moi dubitatif » de l'adolescence s'exerce à approcher le domaine public tout en induisant des failles qui le corrompent, se tient une possibilité identitaire attrayante affiliée à la tentation communautaire [Cesari 1997 ; Breviglieri 2001][10].

Pouvoir et savoir s'inscrire dans le cours du monde

La tentation de fusionner dans des « communautés de semblables » diffère de l'impatience de faire ses preuves sur le domaine public et de s'affirmer *en personne* par la voie du projet qui trace un avenir. Il y a ici non seulement deux manières différentes de viser le commun, deux registres d'implication des dispositions éthiques, deux positions d'accès différentes à l'espace public, mais aussi deux façons de temporaliser le corps et le « soi » dans l'espace mondain. L'adolescence vue comme percée sur le domaine public et éclipse des régions ludiques correspond à une manière bien particulière d'appréhender le temps, c'est-à-dire de le traverser et de le tenir en présence. De ce point de vue, la fin de l'enfance peut signaler un moment où s'achève la *grâce du temps*. La grâce du temps signifie que celui-ci semble avoir, quel que soit le cadre expérientiel dans lequel il s'inscrit, le pouvoir d'œuvrer dans le sens du mûrissement de la personne. Pendant l'enfance, elle fait notamment écho à la croissance physique qui semble elle aussi attribuer progressivement, par son simple phénomène, une autre stature morale. L'enfant subit un rythme institué et scandé par son monde déjà-là, il est emporté par un temps confectionné par son proche entourage, il n'a pas d'emblée de maîtrise sur ce temps qui fuse et s'écoule sans qu'il en soit notoirement affecté. Il reçoit et s'imprègne de ce rythme tout en se préoccupant de cette forme historique particulière que contient l'exploration tâtonnante du monde et qui s'active principalement dans ses régions ludiques.

Mais au fait de se laisser porter par la grâce du temps réplique la volonté de s'inscrire (en se projetant) dans le *cours du monde*. S'inscrire dans le cours du monde renvoie directement à la dimension de l'affirmation de soi en personne et lui ajoute l'idée de s'impliquer et d'être impliqué dans l'avancée même du monde[11]. En effet, ce mouvement d'inscription éclaire d'abord l'intention volontaire et la décision réfléchie du projet qui s'installe dans le flux temporel du monde. Le projet est une manière de *tenir le temps* pour être présent au monde. Il le tient d'abord dans une continuité et une cohérence propre : le projet est une manière de tracer les axes d'une action future, mais aussi de revenir sur les lignes mémorables d'un passé et de donner une plénitude au temps présent. Il le tient ensuite en donnant à l'individu une conscience d'agir à la mesure d'une histoire collective assumée : le *montage* du projet constitue et déploie du temps commun en s'appuyant sur des propriétés conventionnelles (concernant autant les hommes et leur action que les choses et leur disponibilité), qui fondent un cadre réaliste et crédible pour l'agir en commun. L'idée de *possible* qui émane avec le

[10] Sur l'attrait que représente la secte pour le jeune, envisagée dans sa ressemblance et sa continuité avec un certain modèle de la famille : Esquerre [2003].

[11] Aussi, les boucles exploratoires de l'activité ludique peuvent soudain apparaître, de ce point de vue, comme un piétinement stérile, une manière de ne rien faire qui fasse réellement « avancer » le monde.

projet ne va pas sans la perception consciente de ce qu'il suppose en termes de choses *dues*. Le projet ne tient ses promesses que lorsqu'il est choisi dans l'anticipation d'*autres* présences et dans la conscience qu'il s'articule à la dialectique de l'attente et du devoir, bref, lorsqu'il montre une véritable consistance propre et qu'il est assumé avec une certaine *maturité*. C'est pourquoi la profusion possible de projets à l'adolescence ne fait pas qu'ouvrir un monde de promesses, elle convoque aussi la dimension temporelle du devoir aux deux plans de ce qui oblige et de ce qui contraint. Le franchissement du seuil du domaine public s'accompagne, disions-nous, de la conscience requise de pouvoir faire le mal, d'échouer sur la faute morale et enfin de devoir l'éviter ou la limiter, de sorte que les actions s'y déploient sur un *champ spatiotemporel potentiellement moralisé*. L'exigence morale est bien fondamentalement « aux prises avec le temps » [Hersch 1955]. Le problème moral se pose toujours dans des termes temporels concrets : « circonstances léguées par le passé, conséquences probables, possibilités d'interventions efficaces » dont la portée symbolique conduit « au débat du bien et du mal » [*ibid*. 413].

ADOLESCENCES (3). COMPOSITION D'*ESPACES INTERCALAIRES* ET ARC EXPERIENTIEL DE L'ADOLESCENCE

Figures fragiles du brio

Entre régions ludiques et spatialités d'implication morale

L'enfant dispose initialement d'une « spatialité naturellement topologique » où il met en œuvre des activités manipulatrices en fonction d'une appréhension sensori-motrice de l'espace alentour appréhendé essentiellement comme des régions ludiques. Sa croissance et sa maturité requièrent et impliquent un certain itinéraire perceptif et cognitif qui l'invite toutefois à appréhender différemment cet espace [Piaget & Inhelder 1948, de Saint Aubert 2001]. Cet itinéraire aboutit au stade où la spatialité d'implication de la personne peut être à la fois enveloppée d'un tissu conventionnel moralisé et enchevêtrée dans des histoires de texture variable. À ce stade, l'espace s'apparente alors à un domaine public disposé à accueillir une communauté. La question du rapport dynamique et pluralisé à l'espace se pose alors dans les termes d'une « pragmatique des régimes d'engagement » [Thévenot 2006]. Les personnes font plus que structurer l'espace de manière topologique comme dans leur enfance, elles frayent des voies d'engagement sur des registres plus ou moins familiers ou collectifs et en suivant le fil d'histoires plus ou moins accaparantes. Cette dimension complexe de l'engagement dans le monde suppose une capacité de la personne à savoir composer ce que Thévenot désigne comme trois manières distinctes de s'engager dans son entourage humain ou non [*Ibid*.]. L'appréciation du monde (successivement en termes de propriétés familières, fonctionnelles et conventionnelles) reflète une diversité possible de points de vue, tandis que la capacité personnelle à composer avec les différents régimes d'engagements, « l'action au pluriel », témoigne des exigences de flexibilité et de pluralité auxquelles la modernité rend sensible, que cela concerne la sphère du travail, celle de la famille où celle de la société civile. C'est en partie la composition et la maîtrise pragmatique de ces régimes d'engagement qui est mise en jeu dans l'apprentissage des grammaires du domaine public qui se déplient à l'adolescence. L'enjeu, indiqué par les axes normatifs de la grandeur et de la maturité, est bien alors la participation à un *agir en commun* s'affirmant sur le domaine public. Comment rendre compte de cet apprentissage qui représente une composante essentielle de l'arc des expériences majeures de l'adolescent ? C'est ici que l'espace *intercalé* entre les régions

ludiques de l'enfance et le domaine public se révèle important à questionner. Il permet de penser l'équilibre dynamique que trouve ou non la personne dans ses manières de s'engager dans le monde, entre la localité des régions ludiques du monde familier auxquelles l'adolescent reste attaché et la dimension généralisante du domaine public où il projette de s'affirmer. La délimitation notionnelle d'*espace intercalaire*, semble la prémisse pour comprendre, d'un point de vue pragmatique, le stade hésitant du « moi dubitatif » de l'adolescence. Elle permet de faire apparaître un geste hésitant qui esquisse une direction, ébauche un trajet et finit par représenter un « geste cheminatoire » [de Certeau 1990].
L'espace intercalaire représente un champ de gravitation pour un ensemble d'activités diverses où s'enclenche un apprentissage des modes de fonctionnement du domaine public. Ces activités, d'une part émergent du monde familier et proximal en cherchant, plutôt qu'une pleine séparation, à le tenir à distance relative (disons, « à portée de vue ou de main ») ; d'autre part s'approchent du domaine public en y quêtant un contact plutôt qu'une véritable immersion (le plaçant, lui aussi, « à portée de vue ou de main »). L'espace intercalaire donne l'occasion d'un affermissement graduel de la capacité du moi à s'ouvrir au domaine public. Il s'y renforce l'assurance de pouvoir se diriger en propre vers ce domaine, tout en pouvant (continuer de) compter sur le monde proximal et familier. La dynamique de cet affermissement du moi repose en partie sur une dialectique du désir et du besoin. Lorsque l'aspiration à l'accroissement d'envergure (pointé normativement par l'"âge adulte") est ébranlée par les sentiments vertigineux d'avoir visé trop haut ou de ne pas être à la hauteur, le besoin d'un appui dans le monde proximal et familier se fait sentir, jusqu'à ce qu'il conduise à son tour au sentiment d'étouffement et au désir de libération de nouvelles aspirations.

Recoins, cachettes, repaires

La forme empirique de l'espace intercalaire manifeste cette tentative de composition pragmatique. S'y affirment tant l'architecture du monde familier, où l'espace incline à être accommodé et domestiqué, que l'influence du domaine public qui espace, qui secrète de l'espacement, qui « esplace » selon l'expression de Goetz [2001]. Les espaces intercalaires sont situés aux seuils, aux jointures, aux lignes de scission, partout où des mouvements d'oscillation sont facilités. Ils génèrent et entretiennent essentiellement des relations de voisinage ou de contiguïté. Leur tension fondatrice suscite l'aménagement d'une ouverture vers l'horizon d'un domaine public rendu observable et "manipulable". On y édifie des parcelles habitables temporairement et qui tendent à déborder sur ce même domaine public. S'y déploient la recherche et l'affection pour les cachettes : coins, recoins, avancées, brèches, trouées, partout où l'on peut se replier sans perdre de vue les mondes communs et se tenir en retrait sans annuler la possibilité de la rencontre. On y décèle, enfin, plutôt qu'un espace divisé de façon binaire entre privé et public, un « chiasme intime-dehors » fondé sur un certain « consentement à la différence » [Salignon 1996]. L'analyse topographique des lieux de rassemblement adolescents peut confirmer d'ailleurs cette idée d'espace intercalaire et de relation de contiguïté : ils se retrouvent le plus souvent devant le lycée et dans les cafés les plus voisins, dans le hall d'entrée de l'immeuble ou dans la cage d'escalier, aux abords du village ou à la lisière des places publiques les plus fréquentées, bref, à mi-chemin entre le chez-soi où réside encore le noyau de la dépendance infantile et les institutions socio-éducatives où se disséminent les premiers espaces probatoires du domaine public [Boissonade 2001].
Ces espaces intercalaires se caractérisent aussi par le flou de leurs lignes de démarcation. Un flou propice au jeu, au déploiement de l'exploration et de l'imaginaire, mais qui met aussi inlassablement en question la dimension de la confiance et de la précarité. Les analyses urbaines attentives à une pragmatique de l'usage de l'espace public, en décrivant les

déambulations dans la rue ou l'occupation de places publiques, ont fréquemment approché la nature composite et les résonances affectives des espaces intercalaires. « Le monde des grandes métropoles en formation », écrit Joseph [1984, 79], « est un tissu dont l'élasticité est indéterminée et qui demande qu'on dispose d'une langue nouvelle, la langue des intervalles ». Dans la plupart de ces analyses, l'observation donne une place remarquable aux activités des adolescents. À l'élasticité indéterminée de l'espace intercalaire, qui correspond à un « certain quotient d'ouverture et de fermeture selon le réglage singulier instauré entre extérieur et intérieur » [Goetz 2001, 107], répond une visibilité intermittente où l'enjeu de la parution publique de l'adolescent appelle des tonalités émotionnelles fortes et passagères. Les jeunes ont un usage habitué des recoins sensiblement délabrés de certaines places publiques de la ville de Caracas, espaces à la fois intriguant et dérangeant, permettant une quiétude relative mais indiquant, simultanément, le rassemblement d'une certaine marginalité capable de soulever la méfiance du passant ordinaire [García Sánchez 2006]. Dris [2001], enquêtant sur la mobilité dans les espaces publics d'Alger, signale la profusion d'espaces où peut s'installer une logique du flou qui permet aux jeunes de s'accommoder, dans l'espace public urbain, du maintien des valeurs familiales. Ainsi des marchands de vin ont installé des rideaux, aménagé des chicanes, bâti des morceaux d'espace où on peut ne pas être vu pour « se faire oublier » et « transgresser ces valeurs » [180]. Considérée dans le "climat moral ambiant" comme un lieu de débauche, la rue est pour ses usagers un espace d'opportunités, de trafic, de drague, où se marquent différents seuils, différents paliers et différents registres d'accessibilité à l'espace public [Dris, 2001, 177-241]. Les jeunes affectionnent le quartier en tant qu'il figure un « espace tampon entre les espaces publics de la centralité et les espaces domestiques », mais aussi un premier accès aux grands axes de la métropole, un « support aux échanges collectifs » et un balisage identitaire sur fond d'activités familières capables de rendre saillants les traits de l'étranger qui s'y aventure [Dris 2001, 180].

Esquives, combines, étincellement

Les cachettes et repaires offerts par les espaces intercalaires ont un caractère matriciel concernant le registre des actions reflétant un art du décalage. À cet égard, se détachent notamment l'esquive et la combine. La présence chancelante du "moi dubitatif" de l'adolescent sur le domaine public ne doit parfois son maintien qu'au prix de l'esquive de certaines épreuves et plus largement d'un certain art à combiner les régimes d'engagement dans le monde sans ébranler son ordre commun. L'esquive et la combine plongent encore leurs racines créatives dans la production ludique d'espaces potentiels. Mais elles disposent en plus d'une sagacité, d'un esprit d'à propos, d'une science du « kairos » (de la bonne occasion) qui les met au contact du domaine public dans un mouvement d'ajustement dynamique et de transposition habile. Elles en retirent un certain brio auprès de ceux qui partagent un même espace intercalaire, une même position décalée, une même orientation oscillante. Il y a des champions de l'esquive et des rois de la combine. Mais du point de vue des repères institutionnels et des axes de coordonnées du domaine public, elles restent relatives et inqualifiables. L'esquive et la combine sont tour à tour irritantes et provocantes en s'installant dans l'espace commun par un geste flou et décalé dont l'intention demeure partiellement insaisissable pour un regard extérieur. Elles n'ont pas une pleine légitimité sur le domaine public, paraissant même avancer avec la lâcheté de qui fuit les épreuves. Mais qui les craint ? Qui trompent-elles ? Ni l'esquive, ni la combine ne lèvent l'ombre d'une menace sérieuse sur l'institution du domaine public, elles ne font qu' « inventer du quotidien » [de Certeau 1990]. L'esquive n'a pas la gravité et la caisse de résonance de la défection qui vaut comme une véritable sanction publique. La combine produit un assemblage astucieux et intéressé mais qui n'a pas l'ambition des grandes manœuvres briguant un pouvoir sur le

domaine public. Elles ne sont jamais vraiment menaçantes bien qu'elles soient déroutantes, car elles n'avancent que sur le périmètre d'action permis et restreint par la précarité.
Envisagé comme *chiasme*, l'espace intercalaire voit s'entrelacer les résonateurs affectifs de la séparation du monde proximal habité, de la découverte et ceux de la percée sur le domaine public. Aux résonateurs, positifs de l'exaltation et de la curiosité et négatifs de l'anxiété et de la crainte, correspondent les mouvements maladroits qui conduisent à des fautes de tact : l'irruption brutale dans la coprésence (indiquant un défaut de réserve) et le retrait outré (qui révèle un excès de retenue). Ces mouvements restent apparentés aux pulsions motrices primordiales de l'enfance, bondir et se blottir. Au bondissement, à l'irruption et à l'ivresse de l'excentricité qu'un même ressort semble animer, correspond la modalité phénoménale d'apparition valeureuse sur le domaine public de l'*étincellement*. La tonalité affective de l'étincellement surprend son public et déclenche l'impression admirative qu'un geste brillant s'est soudainement imposé à l'ordre du monde commun. De telles dynamiques de reconnaissance des virtuosités techniques sont, par exemple, scrupuleusement étudiées dans une ethnographie des arènes publiques du jeu informatique [Auray 2000]. Dans l'étincellement, la précarité du « moi hésitant » a trouvé une combine pour pénétrer de manière éphémère le domaine public dans la direction d'une reconnaissance. La visibilité intermittente de celle ou celui qui se tient activement au seuil du domaine public, sur des espaces intercalaires, invoque un mérite qui déjà tient lieu de promesse faite à autrui. Par exemple, en esquivant brillamment par la parole certaines épreuves, la personne aura su convaincre une audience de son éloquence et mettre en perspective les potentiels dont recèle cette dernière. Mais l'étincellement a aussi le défaut d'une promesse dont rien ne garantit pleinement la fiabilité. Il fait reluire des potentialités (ce dont on peut être capable) sans témoigner d'un réel pouvoir (ce dont on est capable).
Le coup d'éclat de l'action étincelante dispose ainsi de la faculté d'aveugler le public sur la réelle consistance des capacités engagées. De là, s'aperçoit le confort des espaces intercalaires : l'intermittence de la parution, la possibilité du retrait, l'art du décalage permettent de pouvoir ne pas rendre de comptes sur le domaine public. L'esprit d'à propos peut bien refuser de se colmater avec un « esprit public » [Cotterau 1992]. Il est tentant de s'illustrer sur le mode fugitif et passager de l'étincellement pour éviter l'axe normatif de l'agir responsable et mûr qui, pour sa part, est déjà aux prises avec la durée d'un temps long. Ce bonheur de se sentir sans réelle consistance temporelle, de ne produire aucune attente envers soi est aussi une manière de laisser grande ouverte la liberté du seul coup d'éclat. Mais en voyant se démultiplier autour de lui les espaces probatoires et leurs attentes en termes de conséquences morales à assumer, l'adolescent voit en quelque sorte s'évanouir une à une ces possibilités heureuses. Parallèlement, l'étincellement laisse pointer ses propres limites sur la durée. En se répétant, elle devient un flux constant de lumière, elle quitte l'habit du simple étincellement. Avec sa réitération, surgit la pression des attentes : le coup d'éclat ne surviendra plus aussi librement car la manifestation régulière des habiletés a fait éclore la reconnaissance d'une certaine grandeur en affirmant dans la durée un style personnel. De plus, cette répétition tend à convertir le geste spontané habile en fait social régulier : il paraît alors comme une habitude pratique face à un ordre normatif. Le coup d'éclat peut alors bien devenir sous cet angle une *mauvaise habitude* de joueur ou de provocateur dont l'écueil le plus grave est repéré aujourd'hui par une littérature psychosociologique sous les traits pathologiques des addictions de l'adolescent [Valleur & Matysiak 2004].

Embrouilles

Lorsque l'irruption soudaine sur le domaine public est commandée par une intention d'y briller en produisant un coup d'éclat, elle soulève une tension dramaturgique éventuellement

renforcée par un faisceau polémologique. Le domaine public peut alors être envisagé sous l'aspect et les qualités spécifiques de l'arène publique [Cefaï 2002]. Comme on vient de le voir, les espaces intercalaires lorgnent vers le domaine public, débordent et empiètent sur lui. Les situations d'arènes s'inscrivent bien dans la structure équivoque des espaces intercalaires. Elles prennent consistance au cœur des régions ludiques à travers les jeux de la provocation qui captivent et font frémir l'assemblée. L'arène surgit ici au cœur de simples rapports entre proches. La notion de rapport évoque toutefois l'idée que, au-delà d'une apparente banalité du quotidien, se dégagent des événements et des éléments dont on peut se rendre témoin et qui se rapportent sous la forme de narrations anecdotiques qui, avec l'appui du langage, les font souvent gagner en généralité. Tel est le cas de l'*embrouille* où l'attribution arbitraire de différences entre soi, qui comporte le plus souvent une pointe d'offense, s'élève dans une confusion relative aux termes mêmes du rapport[12]. L'embrouille constitue une prémisse d'arène publique. D'une part, elle suscite une tension attentionnelle, elle attire l'attention en dilatant le trouble de la situation. D'autre part, dépourvue d'orientation distincte, elle suscite un désir de clarification et précipite la convocation d'un tiers susceptible d'apporter un regard objectif. L'embrouille correspond en un sens au brouillage des lignes de démarcation séparants les « régimes d'engagement dans le monde » [Thévenot 2006]. L' « embrouilleur » est a priori difficile à cerner : les ressorts intimes de son comportement restent obscurs, ses justifications sont confuses, son action ne semble pas concorder avec ses intentions. Il s'attarde sur des parcelles de monde familier car ses proches sont finalement les plus concernés par l'enchevêtrement de ses histoires intimes et publiques. Mais si le « vecteur tensoriel » de l'embrouille oriente vers la constitution d'une arène où se déploie la dimension évaluative de l'épreuve publique, ce sont alors généralement les proches qui, soudain, édifient de l'espace entre eux, jouant eux-mêmes le rôle des tiers en donnant plus ou moins l'impression de représenter un public. Tout en n'atteignant pas ici la légitimité instituée des espaces probatoires, l'arène acquiert l'intensité émotionnelle d'une véritable épreuve en public à mesure que les proches prennent au sérieux et gagnent en crédibilité dans leur rôle de tiers.

Une ethnographie réalisée dans la cité des Quatre-Mille à La-Courneuve approche très précisément la manière dont une « sociabilité de voisinage » entre adolescents, « à l'écart et hors du regard des adultes », peut assez largement reposer sur une structure de rapports contaminée par les exigences pragmatiques de l'arène [Lepoutre 2001]. Partant de l'observation de l'attachement résidentiel des jeunes, il analyse comment s'immiscent continûment dans les contacts quotidiens des provocations ou des embrouilles étroitement mêlées aux liens de proximité et toujours capables de les renforcer. C'est en faisant varier sensiblement la gravité de l'atteinte portée par ces provocations (la vanne, l'insulte, l'offense d'un côté, les échauffourées, la bagarre, les rixes de l'autre côté) que se gère graduellement et subtilement l'excitation relative à la publicisation des rapports qui culminent précisément au stade de l'arène publique. Le flou des lignes de démarcation tient au fait que des « joutes oratoires » aux « querelles d'honneur », le jeu est partout et s'entremêle constamment à un « habitus agonistique » [*Ibid.* 173-204 et 375-397]. C'est enfin à ce stade que s'aperçoit, sur ces espaces intercalaires, la contiguïté au domaine public : les sphères de moralité sont appelées pour trancher sur la qualité des participants et pour convoquer éventuellement des formes de réparations. Mais la limitation et la territorialisation strictes de cette « culture des rues » adolescente tiennent aussi à ce dernier point : loin de se confondre avec la pluralité constitutive du domaine public et de la société civile, les convictions morales sont restreintes à la dimension de l'honneur et le système de réparation à une justice vindicatoire. L'étroitesse

[12] Typiquement, et pour commencer, celui qui va vers l'autre « cherche l'embrouille » en affirmant que cet autre « le cherche ».

d'un tel monde moral laisse entendre le pourquoi de la brièveté du temps passé par les adolescents au cœur de la « culture des rues » dont parle Lepoutre. Bien vite, ils prétendent à la légitimité dans d'autres sphères d'activité, ils placent leurs ambitions ailleurs et se retrouvent face à la pluralité des mondes communs du domaine public. Ainsi, l'étincellement dans les arènes publiques de la culture des rues s'évanouit à l'appel d'une maturité requise par la dynamique de l'insertion professionnelle (où émergent des « préoccupations en termes de projets personnels ») et dès lors que pointe l'horizon d'une autre grandeur quand « la curiosité se déplace à l'extérieur du quartier » [*Ibid.*].

L'arène publique, où se produit l'étincellement du geste habile, a la temporalité de la fabrication de l'événement et non, comme le domaine public, la temporalité des institutions qui la fondent. Elle a aussi la qualité d'un « espace agonistique où chacun cherche à affirmer sa grandeur » en faisant valoir un « ethos de la virtuosité »[13]. Le principe de l'arène publique recèle une dynamique émotionnelle qui s'instaure dans une situation trouble où émerge une tension dramatique liée à la nature du défi et qui, pour finir, vacille de manière paroxystique au moment clôturant du jugement. Si le trouble peut être, au départ, insensible, il reste que chaque provocation faite dans l'arène accroît la densité émotionnelle, réveille de façon brutale des espaces chargés d'attentes, élargit l'assistance et assigne l'audience à une attention prononcée. Cet « épaississement tensoriel » est nécessaire à la préparation et à la réception de l'exploit [Gély 2000]. Cette réception de l'exploit est aussi un accueil donné au monde proximal et familier qui siège encore dans les espaces intercalaires. L'habileté qui se déploie en virtuosité reflète d'abord la manière dont le monde familier s'est rendu disponible à l'usage et se trouve être *à la main* de la personne ; en quelque façon, « le virtuose peut agir grâce à des 'tours de mains', à des habitudes acquises depuis l'enfance » [Dodier 1995 224]. La *métis*, dont est doté le virtuose, lui permet de transposer ces tours de mains, acquis dans l'usage familier d'un monde proximal, à l'échelle du public. Elle repose sur un savoir de la situation (« kairos ») qui se déplace sans relâche dans une dimension spatio-temporelle : du point de contact opportun trouvé dans le milieu physique au moment propice.

En appelant la dimension temporelle, la *métis* du virtuose est amenée à considérer son influence sur l'audience et donc à estimer les conséquences de son action auprès d'un public. Mais l'arène publique ne requiert pas simplement la clairvoyance des ruses de l'approximation, elle réclame aussi le courage qui pousse à la bravoure au moment où l'espace du doute pourrait inhiber toute initiative : un courage d'apparaître en public et de répondre de ce que cela suppose. S'accomplir dans la virtuosité regarde alors la nature phénoménale du politique où se pose la question du choix du monde où apparaître et vivre ensemble [Tassin 1996, 88]. Il s'agit, comme le souligne Arendt, « de quitter la sécurité protectrice de nos quatre murs et d'entrer dans le domaine public, cela demande du courage, (…) parce qu'en politique, ce n'est pas la vie mais le monde qui est en jeu » [Arendt 1995 203].

L'*étant-sur-la-défensive* et l'apprentissage du couple public/privé

Retranchement (derrière les proches et sur soi-même)

L'aspect dramaturgique des arènes publiques ne tient pas simplement à l'étincellement du virtuose et à la manière dont il interpelle son public. Il repose aussi, nécessairement même, sur la tragédie de l'échec. Sur le fond polémologique de l'arène, l'échec n'est pas seulement

[13] Nous renvoyons tout d'abord à l'analyse de Céfai sur la contribution des arènes publiques aux dynamiques d'élaboration de cultures publiques [2002] que nous « resserrons » au moyen du travail de Dodier sur les arènes de l'habileté technique qui recadre l'arène dans sa dimension dramaturgique [1995].

le produit normal du tâtonnement exploratoire, c'est une défaite capable d'affliger l'estime de soi. Erikson [1972] est attentif à l'angoisse d'être poussé dans des activités où l'adolescent pourrait se sentir exposé au ridicule ; sa volonté, dit-il, est particulièrement chancelante dès lors que pointe l'horizon du sentiment de honte [134]. L'appréhension des arènes publiques et, plus loin, des espaces probatoires du domaine public, emmène alors la tonalité de la trouille au devant de la crainte de mal faire et de la peur du ridicule. Cette conception dramatique de la parution en public induit une tension sensible extrêmement vive où la moindre maladresse en public peut convoquer l'impression de « mourir de honte ». Lorsque l'affirmation de soi n'est pas encore consolidée dans une reconnaissance publique, l'échec face à un auditoire révèle d'emblée, sous les failles ouvertes, une absence de fondation pour se montrer capable d'être autonome dans l'épreuve. En se produisant à l'adolescence, où les axes normatifs de la grandeur et de maturité soulèvent le désir de croissance et l'espoir d'élévation, cet aveu de faiblesse joue sur le même front néfaste que la violence de l'infantilisation. L'adolescent s'y dévoile contre son gré sous les traits fragiles et maladroits de l'enfance. Sous cet angle, le domaine public reprend son visage de monde hostile à partir duquel s'amorce un retrait vers le monde familier et proximal à travers lequel on perçoit la pulsion motrice d'un *se blottir* contre le proche. À l'étincellement s'oppose la modalité phénoménale d'apparition malheureuse sur le domaine public du retranchement derrière le proche. Ce retranchement n'évoque pas ici le départ ou la défection du domaine public et le besoin des fonctions de refuge du monde proximal, mais le lien de causalité entre l'échec ou la défaite subie et l'érection d'une fortification autour du soi, d'une carapace censée protéger et couper de ce domaine négativement perçu.
La dimension radicalement négative du retranchement est rappelée, en des termes pathologiques, par la psychanalyse ou la psychiatrie. Concernant l'adolescence, Erikson interroge la gestion identitaire des épreuves traumatisantes et leurs conséquences en termes de détachement de la réalité ou, autrement dit, de « dés-inscription » du cours du monde. L'adolescent évoque alors le problème majeur de l'attardement comme conséquence de son retranchement durable d'une sphère d'expérience *en* public [Erikson 188-198]. Erikson convient que l'adolescent, en sortant ou en refusant de s'inscrire dans le cours du monde, en « dissolvant la perspective temporelle », s'expose à de graves confusions identitaires qu'il illustre par le cas d'adolescences retardées et prolongées [*Ibid.* 177]. À l'effort conséquent pour bénéficier du « sentiment véritable de réalité dans des rôles acceptables », qui correspond au fait de s'inscrire dans le cours du monde, l'adolescent préfère parfois la production d' « identités négatives » déconnectée de toute épreuve de réalité. D'un côté il tend alors à refuser toute forme de vivre ensemble, allant même jusqu'à dédaigner son propre monde proximal familier et à s'isoler dans un retranchement sur soi-même. De l'autre, il incline à constituer des espaces coupés de la réalité du monde, depuis « la nécessité de trouver ou de défendre un petit coin bien à soi » jusqu'à la quête d'une « aire sociale totalement marginalisée » [*Ibid*. 183].

Pédagogies libérales de l'empiétement

La lecture pathologique du mouvement de retranchement, entendu comme une liquidation identitaire et la conséquence d'effets pervers relatifs à des occurrences traumatiques, doit être nuancée dès qu'on revient à l'idée que les espaces intercalaires configurent aussi des mouvements constructifs et des dynamiques d'apprentissage. On a avancé l'idée que ces espaces intercalaires, où résonnent encore puissamment les régions ludiques de l'enfance, tendent à empiéter et à déborder sur le domaine public. L'arc des expériences concernées est vaste et quelques aspects ont été évoqués sous l'angle de leur potentiel provocateur : tentative de séduction, recherche d'embrouille, incursion sur des territoires interdits, détournement de

l'ordre bâti et des conventions instituées par et pour le domaine public, etc. L'empiètement ou l'intrusion représentent des gestes offensifs remarquables dans la dynamique d'apprentissage des grammaires morales du domaine public. Ils possèdent une tonalité provocatrice qui irrite et appelle au sentiment d'excès de proximité, d'appropriation illégitime d'un espace ou de violation d'un territoire privé [Breviglieri 2007]. Ces gestes soulèvent des réactions vives fondées sur une indignation qui se rattache à la distinction légitime du mien et du tien, et qui permet l'identification concrète de la sphère privée. Or celle-ci est culturellement envisagée, dans la tradition intellectuelle libérale et démocratique, d'une part comme une condition de préservation de l'autonomie individuelle et, d'autre part, et non sans liens, comme entretenant un lien mécanique de réciprocité avec le domaine public. La sphère privée se rend tangible dans l'empiètement : elle se donne alors comme un vécu apparaissant qui soulève une indignation morale et révèle des points de tensions particulièrement sensibles. Et, à ces points de tension, c'est tant la vigilance aux dynamiques du domaine public, que leur lien ténu aux axes normatifs de la maturité et de la grandeur qui sont appelés.
De ce point de vue, les espaces intercalaires instruisent activement et mettent en lumière ces « gestes cheminatoires » qui avancent avec tact vers le domaine public sans s'échouer sur son seuil. Cette pédagogie de l'empiètement joue en réalité dans un double sens. L'apprentissage ne concerne pas seulement le réglage progressif de l'élan physique et intentionnel qui meut les gestes d'empiètement et d'intrusion, il va aussi, en sens opposé, vers la maîtrise d'une protection du soi en public. Ainsi l'esquive et la combine se retrouvent placées sur une polarité entre deux gestes de nature différente mais convergeant vers l'idée qu'ils déploient, chacun à leur manière, un tact face à autrui. La combine relève ainsi d'un geste offensif (toujours réalisé au risque de l'intrusion et de la violence de l'irruption), alors que l'esquive se rapporte à un geste défensif (effectué au risque du retrait outré, deuxième modalité de la faute de tact identifiée précédemment). Le geste de retranchement, qui tend à se replier pour trouver une protection peut ainsi, par symétrie, convoquer une même sphère de moralité que le geste d'empiétement auquel il apporte une réponse prudente. Il s'apparente alors à un geste de consolidation de la sphère privée et de mise en garde face aux empiètements d'autrui. Ce type de vigilance fait émerger l'architecture normative du domaine public de tradition libérale et démocratique où règne une volonté de libre mobilité des hommes et de leurs biens et où l'empiètement appelle une résistance à l'occupant car, une fois amorcé, il semble pousser inexorablement à l'absorption totale du sujet.

Carapaces

Le discernement des qualités publiques et privées de l'action et des espaces, que l'enfant maîtrise mal, suscite un net souci chez l'adolescent car il représente une modalité prégnante de l'acquisition de la maturité. La syntaxe de l'agir en commun repose en partie sur la délimitation de ces deux sphères qui s'identifie de manière basique par une clôture assurant la protection d'une sphère privée et offrant l'assurance que nul gouvernement ne peut s'exercer de manière coercitive. Cette clôture permet notamment de préserver les choses privées de l'espace probatoire du domaine public. Elle constitue aussi une manière d'apercevoir ce que coûte l'accès au domaine public. Ce coût a été envisagé précédemment en termes de courage avancé par celui qui franchit le seuil du domaine public. Il s'aperçoit ici à partir de ce que procure le fait de s'épargner une parution en public. Certaines analyses portant sur l'espace physique personnel et sur le jardin secret de l'adolescent donnent très concrètement à penser la manière dont il apprend à constituer une distance de prévention et un espace de protection vis-à-vis de son entourage. Son *étant-sur-la-défensive* s'emploie à préserver l'inviolabilité d'un « territoire de l'intimité personnelle » de la « menace » que représente alors la société comme la famille [Neuburger 2000]. C'est en exprimant les malaises relatifs à l'intrusion

dans ce territoire (dérangement dans le temps, inquiétude relative à l'empiètement de l'espace, jalousie de sa liberté et de ses propres biens…) que se consolide physiquement et symboliquement une *carapace* protectrice. C'est aussi par ce biais que se fortifie le sentiment positif du territoire privé qui, lorsque s'introduit l'idée de la propriété légitime, appelle l'entrée en scène du droit positif[14]. Il reste que la carapace, derrière laquelle la personne craintive peut se retrancher en se coupant radicalement du monde, est un cas empirique limite de l'espace intercalaire. L'épaisseur de la carapace peut bien empêcher la contiguïté avec le monde extérieur. Le mouvement d'oscillation, où la sortie en public s'assure de manière intermittente, s'est peut-être alors déjà figé dans un ferme repli, dans une absence d'ouverture à l'autre, et pour finir dans une carence absolue d'apprentissage.

Dans un certain sens, l'adolescent s'achemine en étranger sur le domaine public. Il partage avec l'étranger venant d'une autre communauté le fait qu'en accédant à un espace fondé pour l'agir en commun, il doit se rendre capable d' « encaisser des chocs imprévus » sans ruiner sa disposition à la mobilité[15]. Mais l'étrangéité de l'adolescent est particulière. Il ne vient pas à la rencontre d'une autre communauté, il provient de l'enfance et des privilèges que lui accorde généralement tant ses proches que l'humanité en général. Ce qu'il apprend, c'est à convertir, *à petits pas*, son monde familier ambiant dans une spatialité d'implication morale et politique, puis à inscrire temporellement son implication dans le cours du monde. Il élargit son horizon à condition qu'il sente venir et qu'il commence à assumer les prérogatives primordiales de l'agir en commun. En cela, faire partie d'un monde commun demande moins l'assurance d'en être ou d'y être que l'incertitude de ce qu'on lui doit exactement. Il n'est donc pas seulement question pour l'adolescent de se prémunir de l'arête tranchante des espaces probatoires, mais aussi de ne pas totalement s'en protéger (ou d'en être protégé). Car il pourrait alors se rendre insensible aux résonateurs affectifs qui enclenchent les dynamiques d'apprentissage requises à l'approche du domaine public dont il n'avait pas l'idée au stade de la dépendance infantile. C'est pourtant sur cette base expérientielle et affective primordiale que s'exerce et s'instruit un savoir-faire consistant à s'inscrire graduellement et à s'affirmer avec tact sur ce domaine public.

Bibliographie

Arendt A., *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.

Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.

Arendt H., « Qu'est-ce que la liberté ? » in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1995.

Auray N., *Politique de l'informatique et de l'information. Les pionniers de la nouvelle frontière électronique*, Thèse de doctorat, EHESS, 2000.

Belin E., *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositive et expérience ordinaire*, Bruxelles, 2002.

[14] Winnicott mentionne la fréquence du *vol* chez les adolescents dont on peut dire qu'elle converge aussi vers l'apprentissage du rôle structurel de la propriété privée sur le domaine public [1994].

[15] La carapace représente ici une capacité maximale à l' « encaissement du choc des épreuves » dont parle Stavo-Debauge [2007].

Boissonade J., « Agrégations juvéniles et dynamiques du proche », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 90, 2001.

Boltanski L. & Thévenot L., *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

Boutaleb A., *La jeunesse en tant qu'objet et enjeu de légitimation (2000-2004). Prodiges et litiges de la légitimité*, thèse de doctorat, IEP Paris, 2006.

Breviglieri M., « L'étreinte de l'origine. Attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants d'immigrés maghrébins », *Confluences Méditerranée*, 39, 2001.

Breviglieri M., « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », *Tracés*, 23.

Breviglieri M., « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in Breviglieri, M., Lafaye, C. & Trom, D., *Sens de la justice, sens critique*, Economica, 2006.

Breviglieri M. & Stavo-Debauge J., 2006, « *Sous* les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation », in Eymard-Duvernay (dir.), *L'économie des conventions, méthodes et résultats. Tome II*. Paris, Éditions La Découverte.

Catoire G., « Étude de la provocation », in Ciccone (dir.), *Psychanalyse du lien tyrannique*, Paris, Dunod, 2003.

Cefaï D., « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in Cefaï, D. & Joseph, I., (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme,* Éditions de l'Aube, 2002.

Certeau M., *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Éditions Gallimard, 1990.

Cesari J., *Musulmans et républicains. Les jeunes, l'islam et la France*, Bruxelles, Complexe, 1997.

Cicchelli-Pugeault C., Cicchelli V. & Ragi T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

Cicchelli V., *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.
Coslin P.-G., *Les conduites à risque à l'adolescence*, Paris, Armand Colin, 2003.

Cottereau A., « « Esprit public » et capacité de juger », in Cottereau, A. & Ladrière, P., *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*, Raisons Pratiques, 3.

Csepregi G., « Le jeu rituel. Contribution à une phénoménologie de la mémoire corporelle », *Études phénoménologiques*, 36, 2002.

Debess M., *La crise d'originalité juvénile*, Paris, PUF, 1948.

Dodier N., *Les Hommes et les Machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié, 1995.

Dris N., *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, L'Harmattan, 2001.

Erikson E.-H., *Adolescence et crise. La quête identitaire*, Paris, Flammarion, 1972.

Esquerre A., « Les familles et les sectes : une rivalité en miroir », *Famille en scènes*, Paris, Autrement, 2003.

García Sánchez P.-J., « Entre urbanité et ordre public. Une écologie de l'usage des places à Caracas », *Espaces et Sociétés*, 125, 2006.

Gayet-Viaud C., [2006]. « De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité. Les types du petit vieux et du bébé », *Annales de la Recherche Urbaine*, 100, 2006.

Gély R., *La genèse du sentir. Essai sur Merleau-Ponty*, Bruxelles, Éditions Ousia, 2000.

Goetz B., *La dislocation. Architecture et philosophie*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2001.

Hersch J., « L'exigence morale aux prises avec le temps », *Revue de Métaphysique et de Mora*le, 4, 1955.

Joseph I., *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984.

Joseph I., « Pluralisme et contiguïtés », in Cefaï, D. & Joseph, I., (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme,* Éditions de l'Aube, 2002.

Lepoutre D., *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 2001.

Mahfoudh-Draoui D & Melliti I, 2006, *De la difficulté de grandir. Pour une sociologie de l'adolescence en Tunisie*, Tunis, Centre de Publication Universitaire.

Merico M., *Giovani Come. Per una sociologia della condizione giovanile in Italia*, Liguori Editore, 2002.

Merleau-Ponty M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1994.

Mucchielli L., « Le rap, tentative d'expression politique et de mobilisation collective de jeunes des quartiers relégués », *Mouvements*, 3, 1999.

Neuburger R., *Les territoires de l'intime. L'individu, le couple, la famille*, Paris, Odile Jacob, 2000.

Pattaroni L., *Politiques de la responsabilité. Promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, thèse de doctorat, Université de Genève et EHESS, 2005.

Payet J.-P., « L'insolence », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 27, 1985.

Piaget J. & Inhelder, B., *La représentation de l'espace chez l'enfant*, PUF, 1948.

Ricoeur P., *Philosophie de la volonté. 1. Le volontaire et l'involontaire*, Aubier, 1988.

Ricoeur P., *Soi-même comme un autre*, Éditions du Seuil, 1990.

Ricoeur P., « Le juste entre le légal et le bon », in *Lectures 1*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.

Saint Aubert E. de, « Sources et sens de la topologie chez Merleau-Ponty », *Alter*, 9, 2001.

Salignon B., « Le seuil, un chiasme intime-dehors », in *Le sens du lieu*, Éditions Ousia, 1996.

Shusterman R., « L'art comme infraction : Goodman, le rap et le pragmatisme », *Cahiers du Musée National d'Art Moderne*, 41, 1992.

Singly F., de, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.

Stavo-Debauge J., *Venir à la communauté, Pour une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat, EHESS, 2007.

Tassin E., « La question de l'apparence », in *Politique et pensée. Colloque Hannah Arendt*, Paris, Payot, 1996.

Thévenot L., « Grandeur et misère de la jeunesse. La qualité de jeune dans les jugements de grandeur », in CRIV-Vaucresson, colloque *Les jeunes et les autres*, 9-10 déc. 1985.

Thévenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

Valleur M. & Matysiak J.-C., *Les nouvelles formes d'addiction. L'amour, le sexe, les jeux vidéo*, Flammarion, 2004.

Youf D., « Enfance victime, enfance coupable. Les métamorphoses de la protection de l'enfance », *Débat*, 132, 2004.

Winnicott D.-W., *Déprivation et délinquance*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 1994.

Winnicott D.-W., *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, folio essais, 2002.